



Courrier U.F.I.C.T.

Bulletin d'information de l'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de maîtrise et Délégués médicaux - N°225 - DECEMBRE 2014

**LE
DÉB
AT**



Imprimé par nos soins :
FNIC CGT
263, rue de Paris - Case 429 -
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. 01.55.82.68.88
Fax. 01.55.82.69.15
<http://www.fnic@cgt.fr>
E-mail : fnic@cgt.fr
Bimestriel : 2,74€
Directeur de Publication :
Yves PEYRARD
ISSN 0248-787x
N° CPPAP : 0618 S 06522

LE DÉBAT AVEC TOUS LES SALARIÉS DEVIENT PLUS QU'UNE NÉCESSITÉ... POUR RENFORCER NOTRE CGT.

Et si demain, pour rassurer un éventuel employeur, on était amené à signer non seulement un contrat de travail, mais aussi une lettre de démission ? Après tout... l'idée n'est pas si farfelue et elle n'est finalement pas très éloignée de la proposition de Pierre Gattaz qui, après avoir demandé à abroger la convention 158 de l'Organisation Internationale du Travail pour ne plus avoir à justifier le licenciement, veut maintenant promouvoir le contrat « siège éjectable ».

Après avoir obtenu, hélas, avec l'assentiment de certaines organisations syndicales, la « rupture conventionnelle », le MEDEF veut poursuivre dans la « dédramatisation » complète du licenciement. Tiens donc ? Les 300 000 séparations à l'amiable signées chaque année, majoritairement par des ICTAM, ne suffisent encore pas ? Cette provocation de plus maintient une sorte de bruit de fond dans le débat actuel, au niveau du Gouvernement, sur la modernisation du dialogue social. Pourquoi le patronat s'en priverait-il avec un Gouvernement désormais au service de ses ambitions ?

Qu'il est loin le temps où le Président actuel déclarait que son ennemi, c'était le capital. C'est sans complexe, main dans la main avec le MEDEF, qu'il accélère le délitage du Code du travail et de ce qui nous reste de nos acquis sociaux.

Les citoyens sont déboussolés, le PS, qui se revendique de gauche, nous plonge plus vite dans l'austérité et la misère. Les médias nous démontrent, tous les jours, qu'il resterait une seule alternative possible : le Front National ! C'est oublier un peu vite les événements qui ont conduit à la 2^{ème} guerre mondiale et ses atrocités, dont les premières victimes ont été des militants syndicaux et politiques... Sommes-nous prêts à voir des milices patronales fascinantes intervenir dans nos entreprises, comme, il n'y a pas si longtemps, dans l'industrie automobile, pour intimider les militants de la CGT, y compris par la violence ?

Alors, la CGT reste le seul syndicat de lutte contre cette classe capitaliste et bourgeoise. Oui, Les patrons la craignent et c'est pour cela qu'ils tirent à boulets rouges sur les militants de la CGT en capacité de mobiliser les salariés. Ce n'est pas par hasard si les médias ont essayé de ternir son image lors des élections dans les services publics le 4 décembre. Plus de 5 millions d'agents de la fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale, dont 3 millions d'ingénieurs, cadres et techniciens (ICT), ont été amenés à élire leurs représentants syndicaux. Et, c'est à l'issue de ces élections que nous saurons si la CGT restera la 1^{ère} organisation syndicale française.

C'est parce que la fonction publique est la garante de l'égalité du traitement social pour tous, sur l'ensemble du territoire national, que l'UGICT-CGT a mené une campagne spécifique auprès des ICT afin qu'ils mettent un bulletin CGT dans l'urne. Ils ont besoin d'une forte représentativité de la CGT pour défendre les missions publiques et leurs carrières !

Dans nos industries aussi nous avons besoin de ce vote CGT comme nous avons besoin, pour franchir un cap dans la syndicalisation et le rapport de forces, de les fédérer à la CGT.

Comment y parvenir ? De quels outils disposons-nous ? Comment les aborder ?... Autant de questions qui ont trouvé des premières réponses lors de la journée d'étude « Comment syndiquer les ICTAM » organisée par le collectif UFICT de la FNIC le 19 septembre à Lyon, **journée qui sera reconduite le 21 mai 2015 à Montreuil.**

En attendant, la lutte doit se poursuivre pour défendre nos salaires et nos emplois.

Le 9 DECEMBRE, grande journée de luttes à AVIGNON sur l'avenir de la SEPR.

• Au sommaire de ce numéro :
Edito : Le débat avec tous les salariés devient plus qu'une nécessité... pour renforcer notre CGT - Le FN et le syndicalisme - Les ICTAM à la CGT pour la conquête de droits nouveaux -
Contacts UFICT : Gentiane THOMAS (gentiane.thomas@fnic.cgt.fr)

LE FRONT NATIONAL

Avec le poids grandissant du Front National dans les médias et dans notre société, nous avons été confrontés à la question de l'activité syndicale CGT vis-à-vis du FN. La part de Français allant vers ce vote est significative. La proportion est encore plus importante dans le monde ouvrier, très fortement touché par la crise, le chômage, les fermetures d'usines, la baisse de son niveau de vie...

En tant que militants syndicaux, nous avons été confrontés à des salariés revendiquant leur bulletin de vote FN. Certains de bonne foi, dégoûtés par les autres candidats ou même séduits par le message de la dirigeante, Marine Le Pen, le FN accordant maintenant une large place aux questions sociales dans ses interventions médiatiques.

Notre organisation CGT, la FNIC-CGT, a une position très claire sur le sujet, rappelant les fondamentaux de la CGT sur la solidarité, l'universalité... Des formations à destination des syndicats sont organisées au niveau de la Confédération pour rappeler l'histoire de l'extrême droite.

En tant que militants, nous ne pouvons pas toujours faire appel à l'histoire. « L'image » du FN ayant changé, son électorat s'insurge contre cet argument en indiquant qu'il s'agit d'un renouveau, qu'il ne peut y avoir comparaison avec le passé. La fille étant soi-disant différente du père.

Nous proposons, au travers de cet article, un argumentaire concret et contemporain, celui de la position actuelle du FN sur le syndicalisme.

Les syndicalistes « baladent les salariés et les escroquent », ils sont les « collaborateurs du patronat », « sont au garde-à-vous » devant le Gouvernement, sont « complices du système, (...) des délocalisations et de l'augmentation massive du chômage »... Voilà comment Marine Le Pen considère les syndicats français. Elle les hait. En

les attaquant avec autant de virulence (pour ne pas dire de violence), elle se fait l'allié objectif du patronat et non celui des travailleurs. Le discours « anticapitaliste » et « anti-patronal » du Front national est un leurre.

Marine Le Pen dit représenter les ouvriers, le peuple qui souffre, face aux puissances de l'argent. Pourtant, lorsque l'on se penche sur son programme, rien ne va en ce sens. Pas d'augmentation du SMIC, pas de salaire maximum, rien sur les mesures fiscales et la

répartition des richesses, rien sur le retour de l'âge du départ à la retraite à 60 ans...

En réalité tout cela n'a rien d'étonnant. A chaque conflit social, le Front national critique la CGT et ses militants. Prenons un cas concret : lorsqu'en septembre 2010, Unilever annonce la fermeture du site de Gémenos (Bouches-du-Rhône) dans le but de délocaliser sa production en Pologne, qui se trouve au côté des 182 salariés dont les emplois sont menacés ? Les syndicats.



ET LE SYNDICALISME

Le FN tire à boulets rouges sur la CGT dans ce dossier. Un mois plus tard, le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vote à l'unanimité une motion de « solidarité avec les salariés de Fralib », le Front National (24 élus, dont un certain Jean-Marie Le Pen) sera le seul parti à refuser de se prononcer ! Donc qui se rend complice des délocalisations ? Le FN !

Autre exemple, dans un communiqué de presse publié le 31 janvier, Michel Guinot, conseiller régional FN de Picardie, parle de « *la complicité entre le syndicat CGT Goodyear et l'ultralibéralisme* ». Alors que, face au patron voyou de Goodyear, les seuls à mener un combat héroïque étaient les militants CGT du syndicat Goodyear. Le FN n'a jamais apporté le moindre soutien au combat des salariés maltraités par Goodyear, bien au contraire.

Gilbert Collard, député RBM (« Rassemblement bleu marine ») a également mis en cause la responsabilité des syndicats, en général, dans les échecs des négociations à Goodyear, PSA ou Pétroplus. A la question du journaliste « *Sont-ils responsables ?* », il répond : « *Oui. Ils ne voient pas l'intérêt des salariés, ils voient l'intérêt de leur syndicat. Ils sont en permanence, comme beaucoup de femmes et d'hommes politiques, dans le souci de se faire réélire plutôt que dans celui de leur pays ou de leurs troupes.* »

Marine Le Pen a déclaré en 2011 sur les organisations syndicales dans leur ensemble : « *spécialisées dans la trahison des intérêts des travailleurs français, courroies de transmission de l'idéologie ultralibérale et de la folie européiste, celles-ci cautionnent l'abandon des travailleurs français en les livrant à la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre. Le jeu de dupes des syndicats a assez duré.* »

Dans le même temps, le programme du FN derrière le titre accrocheur « *Pour une justice enfin efficace* » propose une logique répressive des droits des fonctionnaires de justice avec « la suppression du droit d'être syndiqué ... ». Cela continue avec « le rattachement de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice qui sera sanctuarisé, dans un objectif de cohérence ». Cette simple phrase scelle également l'avenir du syndicat pénitentiaire. Les agents pénitentiaires, surveillants, puis les conseillers d'insertion et de probation (travailleurs sociaux) et enfin les agents administratifs et techniques se retrouveraient sous le même statut que les magistrats. En d'autres termes l'« interdiction de se syndiquer » s'appliquerait au pénitentiaire en plus de la justice.

Le FN a une haine des syndicats et du monde du travail. Le FN fustige le travail des syndicats, mais que fait-il pour les travailleurs ?

Que les salariés ne se fassent pas abuser, le discours du FN n'est que ballvernes.

A chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, ce parti et ses dirigeants ont enfoncé les travailleurs et les syndicats, se plaçant du côté des actionnaires, des possédants. Il n'y a pas d'entente possible, nos intérêts s'opposent.

Le FN sert le capitalisme. Alors, mettons tous les moyens en œuvre pour le faire disparaître.



LES ICTAM À LA CGT POUR LA CONQUÊTE DE DROITS NOUVEAUX



Le 19 septembre dernier, le collectif UFICT de la Fédération Nationale des Industries Chimiques, en collaboration avec l'UGICT-CGT, a organisé, à la Bourse du travail de Lyon, une journée d'étude sur « Comment syndiquer les ICTAM ».

Cette journée d'échanges et de débats a mis en évidence les enjeux que pose, pour la CGT et notre Fédération, la prise en compte de ces catégories de salariés dans les actions du syndicat, pour qu'un maximum de salariés rejoignent les rangs de la FNIC-CGT en y adhérant.

Elle s'est déroulée en 2 parties : le matin était consacré à identifier qui sont les ICTAM, évaluer leurs besoins et mesurer les enjeux pour la FNIC-CGT et nos industries à les fédérer dans la CGT. L'après-midi, les débats ont permis d'identifier les outils revendicatifs spécifiques dont nous disposons et, lors de travaux pratiques en ateliers, ceux dont nous avons besoin pour franchir un cap dans la syndicalisation et le rapport de forces. Durant ces deux demi-journées des retours d'expériences et des échanges avec les militants ont eu lieu.

Une trentaine de militants de chez Sanofi, Michelin, Bluestar Silicones, Solvay-Rhodia, Shell... ont débattu autour de la question de « comment les syndicats CGT de la FNIC prennent en compte l'évolution du salariat dans nos entreprises ? » Cela prouve que le thème abordé est d'une actualité prégnante dans

nos entreprises. Les militants ont pris à bras-le-corps cette journée, à la recherche de moyens syndicaux et de méthodes pour construire le rapport de forces indispensable à la conquête de nouveaux droits.

Même si des disparités importantes existent dans la répartition de ces catégories professionnelles, suivant les 12 branches d'activité que compte notre Fédération (près de 70 % des salariés sont ouvriers ou employés dans la branche « caoutchouc » alors qu'ils sont à peine 28 % dans l'industrie pharmaceutique), nous devons avoir ce débat dans nos syndicats pour rejoindre cette catégorie, car, bien que de plus en plus nombreux, les salariés ICTAM sont très peu syndiqués à la CGT alors que le potentiel de syndicalisation est immense !

La question récurrente chez les militants présents était : « Comment le syndicat, ses militants, va « au contact » de ces salariés pour identifier leurs besoins réels ? »

Des thématiques « fédératrices » ont été identifiées comme le temps de travail, la charge de travail, les questions de management,... Par contre, sur les moyens nécessaires pour y parvenir ou la forme d'organisation adaptée pour les accueillir, il n'y a pas eu de consensus. Certainement parce qu'il n'y a pas une seule manière de faire pour atteindre l'objectif, suivant que nous travaillons dans la branche du caoutchouc ou dans celle des industries pharmaceutiques. A l'issue de cette journée, un plan de travail a été défini avec les participants et l'engagement a été pris de réaliser un compte-rendu exhaustif des travaux.

La FNIC-CGT, avec son collectif UFICT, conscients de l'importance d'avoir un nouveau regard sur cette catégorie de salariés, afin que la CGT reste représentative tant dans le paysage national que dans nos industries, **organise une nouvelle session de formation sur cette thématique à Montreuil le Jeudi 21 mai 2015.**

**Inscrivez-vous
dès maintenant !**

